

Québec, le 26 novembre 2008

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

Les Mines Opinaca Ltée
130, Adelaide Street West
Suite 3201
Toronto (Ontario) M5H 3P5

N/Réf. : 3214-14-42

Objet : Exploitation de bancs d'emprunt
Projet minier Éléonore

Mesdames,
Messieurs,

À la suite du dépôt des renseignements préliminaires datés du 3 octobre 2008 concernant le projet d'exploitation d'une carrière et de quatre gravières et sablières, pour un volume total d'environ 425 000 mètres cubes de matériaux, pour la réalisation d'infrastructures dans le cadre des travaux d'exploration du gisement minier Éléonore, sur le territoire de la Baie-James, et après consultation du Comité d'évaluation, j'ai décidé, conformément à l'article 157 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), de ne pas assujettir le projet suivant à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social :

- l'exploitation de la carrière C-01, localisée à l'intérieur du secteur potentiel du parc à résidus miniers. D'une superficie de 2,9 hectares, cette carrière renferme un potentiel d'environ 302 000 mètres cubes de pierres de perrés;
- l'exploitation de la sablière A-02, localisée à environ 1,4 kilomètre au nord-ouest du campement Éléonore. D'une superficie de 1,9 hectare, ce banc d'emprunt renferme un potentiel d'environ 50 000 mètres cubes de matériaux;
- l'exploitation de la gravière A-08, localisée à environ 4,8 kilomètres au nord-est du campement Éléonore. D'une superficie de 2,7 hectares, ce banc d'emprunt renferme un potentiel d'environ 105 000 mètres cubes de matériaux;

ATTESTATION DE NON-ASSUJETTISSEMENT

- 2 -

N/Réf. : 3214-14-42

Le 26 novembre 2008

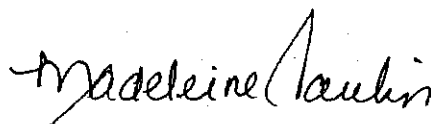
- l'exploitation de la gravière et de la sablière A-09, localisée à proximité de l'extrémité est du chemin d'hiver temporaire, près de la traversée du cours d'eau #21. D'une superficie de 2,1 hectares, ce banc d'emprunt renferme un potentiel d'environ 70 000 mètres cubes de matériaux;
- l'exploitation de la gravière et de la sablière A-10, localisée à mi-chemin entre le cours d'eau #21 et la rivière Opinaca. D'une superficie de 2,9 hectares, ce banc d'emprunt renferme un potentiel d'environ 195 000 mètres cubes de matériaux.

Cette attestation de non-assujettissement n'est valide qu'à l'égard du projet tel que décrit dans les documents suivants :

- Lettre de M. Jean-Pierre Landry, de Les Mines Opinaca Ltée, adressée à M^{me} Madeleine Paulin, sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et datée du 3 octobre 2008, concernant le dépôt des renseignements préliminaires, 19 pages et 3 annexes;
- GEODEFOR INC., *Éléonore - Opinaca, Bancs d'emprunts pour travaux d'exploration minière Opinaca, Non-assujettissement des bancs - arrangement*, plan numéro GEODEFOR D-0366, à l'échelle de 1:20 000, daté du 24 septembre 2008 et signé par M. Dany Bouchard.

En outre, cette attestation de non-assujettissement ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement et, le cas échéant, celles pouvant être requises en vertu du Chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

La sous-ministre,



Madeleine Paulin